

ECHO-MAT Membrane Insonorisante et Anti-Fissure

SECTION 1: Informations Générales

Manufacturier : LA MARGNA INC
412 St-Sacrement
Québec (PQ)
G1N 3Y3
(Canada)

Contact: 1-800-838-4237
Fax: 1-418-688-2070

Site Internet : WWW.PROFIXSYSTEMS.COM

E-mail: INFO@PROFIXSYSTEMS.COM

En cas d'urgence chimique incluant un déversement, une surexposition, un feu, une explosion ou un accident :
CANUTEC (Canada) 1-613-996-6666 CHEMTREC (États-Unis) 1-800-424-9300

SECTION 2: Caractéristiques Physiques

ÉTAT PHYSIQUE ET APPARENCE	TISSU ADHÉSIF DE CAOUTCHOUC NOIR
DENSITÉ	15.723 LBS/GALLON
PH	N/D
POINT D'ÉBULLITION	N/D
POINT DE FUSION	220 F (104 C)POINT DE RAMOLLISSEMENT
POINT D'ÉVAPORATION	N/D
DENSITÉ RELATIVE	1.883
TENSION DE VAPEUR	N/D
DENSITÉ DE VAPEUR	N/D
SUBSTANCES VOLATILES	N/D
SEUIL OLFACTIF	N/D
COEFF.DE PART EAU/OCTANOL	N/D
IONICITÉ (DANS L'EAU)	NON IONIQUE
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	INSOLUBLE
SOLUBILITÉ	N/D
ODEUR	N/D
COULEUR	NOIR
TENEUR EN COV	0%

SECTION 3: Évaluation des Dangers

INGRÉDIENTS DANGEREUX	Conc.%	CAS	LD 50 (ORALE)	CL 50 (CUTANÉ)	LIMITE D'EXPOSITION
ASPHALTE (PÉTROLE, LE BITUME)	50 - 80%	8052-42-4	Rat >5.0 g/KG	Lapin 14100 µL/KG Lapin > 2.0 g/KG	0.5 MG/M3 TLV-TWA
CARBONATE DE CALCIUM	10 - 20%	1317-65-3	Aucune donnée disponible de toxicité aiguë	Aucune donnée disponible de toxicité aiguë	5 MG/M3 PEL-TWA (partie respirable) 10MG/M3 TLV-TWA

SECTION 4: Transport

NON RÈGLEMENTÉ

SECTION 5: Données sur la Réactivité

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable
TEMPERATURE D'INSTABILITÉ	N/D
SITUATION D'INSTABILITÉ	N/D
INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES MATIÈRES	Avec des agents oxydants puissants. Éviter l'eau si le produit est fondue.
CORROSIVITÉ	N/D
PRODUIT DE DECOMPOSITION DANGEREUX	Monoxyde de carbone, oxydes de soufre, hydrogène sulfuré, l'acroléine, les aldéhydes, les cétones et des composés organiques non identifiés.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Aucune

SECTION 6: Données sur les risques pour la santé

YEUX

Peut causer une irritation avec rougeur, un larmoiement et une vision floue. Tout contact avec ce produit à haute température peut provoquer des brûlures thermiques.

PEAU

Peut causer une irritation, une délipidation de la peau et des dermatites. Tout contact avec ce produit à haute température peut provoquer des brûlures thermiques.

INGESTION

Aucun effet indésirable sont attendus avec une utilisation normale. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et diarrhées.

INHALATION

Aucun effet nocif n'est prévu à la température ambiante. Si le produit est chauffé, les vapeurs émises peuvent causer une irritation respiratoire. À haute températures, du sulfure d'hydrogène peut être libéré. Les gaz de sulfure d'hydrogène en concentrations diverses peut causer l'irritation des yeux et des voies respiratoires, céphalées, étourdissements, nausées et somnolence. L'exposition à de fortes concentrations de sulfure d'hydrogène peut provoquer un arrêt respiratoire et la mort.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION

Les employés qui ont déjà des problèmes cutanés et des troubles des voies respiratoires peuvent présenter un risque accru à l'exposition.

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS

CHRONIQUE / CANCÉRIGÈNE

Aucun effet nocif prévus aux températures ambiantes. L'inhalation prolongée de la fumée d'asphalte a été prouvé de provoquer la formation de bronchites, pneumonies et abcès chez les animaux en laboratoire. Condensats de fumée d'asphalte ont démontré, à maintes reprises, qu'il cause des réactions tumorigènes lorsqu'appliqué sur la peau des animaux de laboratoire. Inhalation prolongée des poussières de talc peuvent causer des lésions pulmonaires (fibroses pulmonaires), cependant, le talc dans ce produit, est lié dans une matrice de polymères et l'exposition aux poussières est improbable. L'asphalte (pétrole, le bitume) est listé par IARC comme « Peut-être cancérigène aux humains », du groupe 2B.

MUTAGÉNICITÉ

Pas d'effets indésirables suites aux données disponibles.

PRODUITS SYNERGIQUES

Aucun précèlement connue.

SECTION 7: Premiers Soins

YEUX

Vérifiez d'abord si la victime à des verres de contact et retirer si c'est le cas. Rincer les yeux abondamment avec de l'eau, en écartant bien les paupières. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'éruption ou d'irritation, obtenez des soins médicaux.

INGESTION

Si elle est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente ou en convulsion. Obtenez des soins médicaux.

INHALATION

Si des symptômes d'exposition se développent, transporter la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile ou les symptômes persistent, consulter immédiatement un médecin.

SECTION 8: Utilisation et Entreposage Sécuritaires

EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Ramassez et placez dans un récipient approprié pour en disposer. Si le produit à fondu, laisser le refroidir avant de le ramasser ou de le gratter. Ce produit est un adhésif noir et est sans odeur. Le produit n'est pas inflammable mais peut brûler dans des conditions d'incendie. Peut causer une légère irritation oculaire et cutanée.

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ce produit n'est pas destiné à être chauffé, mais si le produit est réchauffé permettre une ventilation appropriée et éviter de respirer les vapeurs et les émanations. Laver avec du savon et de l'eau après l'utilisation. Entreposer dans un endroit frais, bien aéré, loin de la chaleur excessive et les sources d'ignition.

SECTION 9: Mesures de Contrôle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE

Une ventilation générale devrait être suffisante pour une utilisation normale. Pour les opérations où le CCM risquent d'être dépassées, la ventilation mécanique, tels que gaz d'échappement locale pourrait être nécessaire pour maintenir le niveau d'exposition inférieurs aux limites applicables.

PROTECTION PERSONNELLE

Aucune requise dans des conditions normales. Pour les situations où le produit est chauffé, du sulfure d'hydrogène peut être libéré. Dans ces conditions, le NIOSH respiratoire autonome est recommandé. Les masques à gaz ou autres respirateurs purificateurs d'air ne sont pas recommandés pour le sulfure d'hydrogène en raison de ses propriétés médiocres pour détecter l'odeur. Le choix du matériel dépend du type de confinement et de la concentration, sélectionnez selon la norme 29 CFR 1910.134 et de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Pour lutter contre les incendies, utiliser un appareil respiratoire autonome.

PROTECTION DE LA PEAU

Éviter le contact cutané. Porter des gants imperméables.

PROTECTION DES YEUX

Verres de sécurité ou des lunettes de protection devraient être portés lorsque le contact est probable.

AUTRES

Porter une chemise à manches longues et un pantalon pour éviter tout contact avec la peau. Laver abondamment après manipulation.

SECTION 10: Risques d'incendie et d'explosion

POINT D'INFLAMMATION : 320°F (160°C)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ

LIE : Ne s'applique pas

LSE : Ne s'applique pas

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : Non déterminé

MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser la mousse ou poudre chimique pour éteindre le feu. Si l'eau est choisi comme méthode d'extinction, utiliser des buses pour permettre à l'eau de sortir en brume. Une utilisation excessive d'eau peut provoquer des éruptions violentes et la propagation de la combustion de l'asphalte. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés et structures.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Le produit brûlera si il est exposé à des températures élevées ou à un incendie. L'asphalte chaude peut s'enflammer au contact de mélanges inflammables. Des vapeurs toxiques comprenant du sulfure d'hydrogène peuvent être libérés lors de la combustion. Les vapeurs de sulfure d'hydrogène sont plus denses que l'air et peuvent s'accumuler près du sol et produire un flashback s'il est enflammé.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES EN CAS D'INCENDIE

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Suite à l'incendie, ne laissez pas l'eau contaminée s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

PRODUIT DANGEREUX INFLAMMABLES

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs. Ne laissez pas l'eau contaminée, suite à l'incendie, de s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

DONNÉES D'EXPLOSIBILITÉ (sensibilité aux chocs ou aux décharges statiques) : Aucune connue.

Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans suivant la date de rédaction
Fiche signalétique rédigée par: Daniel James-Vigeant **Date: 01/01/2015**

Les fiches signalétiques de La Margna Inc sont rédigées à partir de données jugées exactes. Nous ne fournissons pas, toutefois, de garantie expresse ou limitée au chapitre de l'exactitude de ces données ni des résultats qui en découlent. La Margna Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de blessures, dommages matériels ou autre qui seraient imputables aux produits et subis par l'acquéreur. Ce dernier doit assumer tous les risques reliés à l'utilisation des produits vendus par La Margna Inc.